



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/052
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Hangar 122, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4727 en vue de l'installation d'une base-vie chantier.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS – 1 Avenue Eugène Freyssinet – 78280 GUYANCOURT est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-082 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : Locaux divers d'une surface de 80 m² situés au Hangar 122, Route de l'Estuaire sur la Commune de Gonfreville l'Orcher.

Durée de la convention : Cinq (5) mois à compter du 07/05/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-082 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.